

A la réunion du Comité d'arrondissement, un membre a attribué le dégagement instantané au voisinage de l'étreinte qui, à son sens, aurait été retrouvée au fond de l'excavation.

M. l'Ingénieur en chef-Directeur de l'arrondissement, président, a rapproché cet accident d'autres survenus au même siège et dans lesquels le charbon projeté s'était détaché au contact d'une étreinte.

Un membre a émis l'avis qu'il était dangereux de déhouiller une couche à dégagements instantanés par des brèches montantes lorsque l'inclinaison est aussi forte, 30 à 38°.

Il a fait remarquer aussi que l'exploitation par brèches montantes permet aux ouvriers de faciliter l'abatage en entaillant la couche à la coupure de la brèche pour faire travailler le grisou, pratique très imprudente qui suffit pour provoquer les dégagements instantanés.

Il a ajouté qu'à son sens, dans de telles couches, le front de chaque taille devrait être poussé également sur tout son développement.

M. le Président a rappelé que par lettre du 30 novembre 1912, il a invité les directions des charbonnages à renoncer au mode d'abatage par brèches montantes dans les couches d'inclinaison de 40 à 45°, dont les chantiers pénètrent dans une région vierge, et à appliquer, dans ce cas, le système des gradins droits. Il a émis l'avis que cette invitation ne pouvait s'appliquer au cas présent.

M. l'Ingénieur en chef-Directeur du 1<sup>o</sup> arrondissement a souligné que ce dégagement est un des rares cas où un avancement exagéré a pu être établi par l'enquête.

Il a signalé qu'il avait pris des mesures depuis longtemps pour réduire les avancements dans tous les charbonnages et qu'ainsi il ne lui restait plus rien à faire dans ce sens.

M. l'Inspecteur Général des Mines a estimé que la réduction des avancements était d'une importance capitale dans le cas considéré d'une exploitation pénétrant dans un massif vierge.

### Coup d'eau.

N<sup>o</sup> 1. — Liège. — 8<sup>e</sup> arrondissement. — Charbonnage de Bonne-Fin-Bâneux. — Siège Bâneux, à Liège. — Etage de 208 mètres. — 11 novembre 1922, vers 17 heures. — Un tué. — P.-V. Ingénieur principal A. Delrée.

Après un coup d'eau survenu à front d'une voie de niveau, un chef-sondeur a été trouvé mortellement blessé dans une galerie inclinée aboutissant à la dite voie de niveau.

#### Résumé

Dans la couche Grande Veine de Cortils, par un chantier comportant trois tailles chassantes avançant vers l'ouest, on reprenait des massifs de charbon abandonnés lors d'une exploitation effectuée autrefois.

Les travaux de déhouillement entrepris jadis figurent sur d'anciens plans. Toutefois, les travaux en cours avaient permis de constater que les anciens plans n'étaient exacts que dans leurs grandes lignes.

A l'époque de l'accident, une voie de niveau (voie n<sup>o</sup> 13), à la cote moyenne de 122 mètres, séparait la taille médiane de la taille supérieure, le front de cette dernière étant de 30 mètres en arrière du front de la précédente.

A 100 mètres à l'est du front de la taille médiane, la voie n<sup>o</sup> 13 était raccordée par une galerie inclinée à une autre voie de niveau (voie n<sup>o</sup> 11) existant à la cote de 134 mètres.

Cette galerie inclinée, bossée dans le mur de la couche, mesurait 1<sup>m</sup>,50 de largeur; elle était utilisée à l'évacuation des produits et à la circulation du personnel. Le transport du charbon s'y faisait par boutage dans des couloirs en tôle demi-cylindriques, posés sur le sol, le long de la paroi ouest.

Au sommet de la taille médiane, donc à front de la voie n<sup>o</sup> 13, la couche avait la composition suivante :

#### Toit.

Charbon dur. . . . .	0 <sup>m</sup> ,28	} Friable.
Charbon . . . . .	0 <sup>m</sup> ,17	
Havage. . . . .	0 <sup>m</sup> ,03	
Charbon . . . . .	0 <sup>m</sup> ,15	
Havage. . . . .	0 <sup>m</sup> ,02	

#### Mur

Ouverture . . . . . 0<sup>m</sup>,65

Elle inclinait assez régulièrement vers sud de 18°.

Le chantier avançait vers une ancienne exploitation qui, d'après les vieux plans, avait été effectuée en vallée. D'après ces plans également, l'ancienne exploitation devait se trouver à 37 mètres environ à l'ouest du front de la taille supérieure et à plus de 20 mètres au nord de l'extrémité de la voie n° 13.

Par mesure de précaution, on effectuait des sondages aux eaux dans la partie supérieure de la taille médiane, ainsi que dans la taille supérieure.

Le 23 octobre, un trou de sonde oblique à 45°, foré dans la partie inférieure de la veine, à la paroi nord de la voie n° 13, à proximité du front de la taille médiane, atteignit le charbon altéré et humide à la longueur de 12 mètres. Le trou fut bouché à l'aide d'une broche et de coins à ce destinés et contre la paroi de la voie, sur une certaine longueur, un boisage résistant fut établi.

Dans la taille médiane, à 4 mètres en aval de la voie 13, un trou de sonde droit fut foré sur une longueur de 12 mètres; il resta dans du charbon parfaitement sec.

Le 27 octobre, avec toutes les précautions habituelles, on forait à la paroi nord de la voie, plus près du front encore que le précédent, un nouveau trou de sonde oblique, — celui-ci à 20°, — dans le but d'abattre les eaux que l'on supposait exister dans les anciens travaux. A la longueur de 10 mètres, le charbon humide fut atteint. Le sondage fut poursuivi jusqu'aux anciens travaux dans lesquels il pénétra. Il ne donna passage qu'à une venue d'eau absolument insignifiante (jet de la grosseur d'un gros crayon), sans dégagement de gaz. Le filet d'eau diminua très rapidement puis, après quelques jours, tarit complètement.

Le front de la taille médiane fut alors avancé de 4 à 5 mètres.

Le 11 novembre, le chef-sondeur reçut l'ordre d'aller forer un trou droit à front de la voie 13, en vue de reconnaître la position exacte du fond de l'exploitation ancienne, mais non d'abattre les eaux qui, éventuellement, se trouveraient dans celle-ci.

Le chef-sondeur descendit dans la mine vers 13 heures, avec un aide.

Il se mit au travail vers 14 heures et forait un trou de sonde immédiatement sous la laie supérieure.

Vers 16 heures, le trou avait une longueur de 4 mètres. Le chef-sondeur dit alors à son aide qu'il avait atteint du charbon humide et il lui donna l'ordre de nettoyer convenablement la voie n° 13,

de manière à donner une issue, vers la galerie inclinée, aux eaux qui pourraient sortir par le trou de sonde.

L'aide a déclaré qu'une verge de 1 mètre de longueur fut ajoutée à la sonde, de façon à porter la longueur totale de celle-ci à 5<sup>m</sup>,80.

Peu de temps après, l'aide était occupé à relever un petit tas de charbon en regard du front de la taille supérieure, quand il entendit un bruit anormal. Il vit que la lampe du chef-sondeur était projetée en arrière et qu'elle s'éteignait, de même qu'une lampe de réserve placée sur le sol.

Il s'enfuit, descendit la galerie inclinée et se réfugia dans une excavation, à la paroi d'amont de la voie 11.

Il avait à peine quitté la galerie inclinée, que des eaux dévalèrent par celle-ci.

Vers 19 h. 1/2, le chef-mineur de nuit et un surveillant ayant été informés par un ouvrier de ce qu'il s'écoulait de l'eau en quantité anormale dans la baccure de roulage de l'étage, descendirent immédiatement dans la mine et, guidés par la venue d'eau, parvinrent jusqu'à l'aide-sondeur.

Celui-ci, nullement incommodé, regagna la surface.

Dans la galerie inclinée, à mi-hauteur, le chef-mineur et le surveillant trouvèrent le chef-sondeur couché sur le dos, à l'est des couloirs en tôle, la tête vers l'aval, à 0<sup>m</sup>,40 en amont du seul étau placé vers le milieu de la largeur de cette galerie. Son chapeau était sur le sol, entre sa tête et le dit étau.

Le chef-sondeur respirait encore, mais poussait des gémissements; il fut ramené immédiatement à la surface. Il est mort le jour même d'une lésion cérébrale.

Il a été constaté qu'il s'était formé en face de la voie, une excavation de 5 mètres de longueur, 0<sup>m</sup>,75 à 0<sup>m</sup>,80 de largeur et 0<sup>m</sup>,37 de hauteur moyenne, comprise entre le mur de la couche et la laie supérieure de charbon dur restée en place. A la face inférieure de cette laie, la trace discontinue d'un trou de sonde était visible.

Des autres constatations faites, il résulte que la venue d'eau n'a pas été considérable.

A la réunion du Comité d'arrondissement, l'Ingénieur chargé de l'enquête a fait connaître que le volume d'eau qui s'est échappé des anciens travaux pouvait être estimé à 100 ou 120 mètres cubes, correspondant à une pression de 2/5 d'atmosphère.

### Les accidents dus à l'emploi des explosifs.

Ces accidents ont été divisés en deux catégories.

Dans le tableau ci-après sont indiqués le nombre des accidents de chacune de ces catégories, ainsi que les nombres des victimes.

NATURE DES ACCIDENTS	Série	Nombre de		
		accidents	tués	blessés
Emploi d'explosifs	Minage . . . . .	A 11	6	9
	Autres causes . . . . .	B 3	2	1
TOTAUX . . . . .		— 14	8	10

## RÉSUMÉS

### SERIE A

**N° 1.** — Charleroi. — 4<sup>e</sup> arrondissement. — Charbonnage de Monceau-Fontaine, Martinet et Marchienne. — Siège n° 8, à Forchies-la-Marche. — Etage de 595 mètres. — 20 février 1922, vers 20 heures. — Un blessé grièvement. — P.-V. Ingénieur L. Legrand.

Alors qu'un boutefeuf introduisait un détonateur électrique dans une cartouche, détonateur et cartouche ont fait explosion.

#### Résumé

En vue du chargement d'une mine à front d'un bouveau en creusement, un boutefeuf avait pris dans la main gauche, une cartouche de Matagnite. A l'une des extrémités de cette cartouche, il avait fait un trou à l'aide d'une broche en bois et, dans ce trou, il introduisait un détonateur électrique. Il a déclaré qu'au moment où il appuyait du pouce de la main droite sur le détonateur, afin

de faire pénétrer celui-ci entièrement dans la cartouche, détonateur et cartouche firent explosion.

Le boutefeuf fut renversé, grièvement blessé à la main gauche et à l'œil droit et contusionné à la face.

Le détonateur était du type n° 8, à basse tension, de provenance anglaise.

**N° 2.** — Limbourg. — 1<sup>o</sup> arrondissement. — Charbonnage de Winterslag. — Siège Winterslag, à Genck. — Etage de 540 mètres. — 3 mars 1922, vers 8 heures 1/2 du soir. — Un tué et un blessé grièvement. — P.-V. Ingénieur A. Meyers.

Une mine ratée a fait explosion alors qu'on la débourrait.

#### Résumé

Une voie entreprise dans une couche de 0<sup>m</sup>,85 d'ouverture, était bosseyée en toit, à l'explosif avec tir électrique.

Deux bouveleurs et deux manœuvres étaient préposés à ce travail.

Le jour de l'accident, un fourneau de mine de 1<sup>m</sup>,20 de profondeur ayant été foré, le boutefeuf vint en effectuer le chargement.

Assisté de deux bouveleurs, il y introduisit quatre cartouches de 100 grammes d'explosif Favier n° 5, la dernière portant le détonateur. Il effectua ensuite le bourrage à l'argile sur 45 à 50 centimètres, puis, aux fils du détonateur, il raccorda un câble comprenant deux conducteurs et ayant 25 mètres de longueur.

Les deux bouveleurs allèrent alors rejoindre les deux manœuvres qui s'étaient retirés loin en arrière, au delà d'un coude que présentait la galerie.

Le boutefeuf, garé dans une berlaine, raccorda le câble à l'exploseur et essaya, mais vainement, de produire l'explosion de la mine.

Il alla alors chercher un autre exploseur, après en avoir prévenu les ouvriers.

Une tentative avec ce nouvel exploseur ne réussit pas non plus, pas plus d'ailleurs qu'une autre faite par le boutefeuf, avec l'accumulateur d'une lampe électrique portative dont il avait fait sauter le plomb de fermeture.

Après avoir averti les ouvriers, le boutefeuf partit de nouveau pour chercher un troisième exploseur.